

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15/10/2007
Publication : 19/10/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP 39114-07
Séance du 12 OCT. 2007

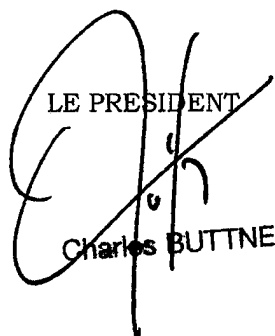
R.D. 83 - ROCADE OUEST DE COLMAR B051 - ACQUISITIONS DE TERRAINS DE VOIRIE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-05/02 du Conseil Général du 15 décembre 2006 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU le tableau des terrains à acquérir,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide l'acquisition des terrains destinés aux travaux d'aménagement de la R.D. 83 - Rocade Ouest de COLMAR moyennant une dépense globale de 1 031 936,01 € TTC.
- ❖ Précise que la dépense correspondante sera imputée au programme B051, chapitre 21 nature 2151 fonction 621 du budget départemental 2007.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions